

Industrie

Lancement de la démarche Territoire d'industrie



Reconnu exemplaire pour l'industrie, le territoire de Valence Romans Agglo va bénéficier de financements exceptionnels pour les entreprises du secteur industriel. Annoncé par l'État le 9 novembre 2023, le label *Territoire d'industrie* a été accordé à l'Agglo ainsi qu'à 28 autres nouveaux territoires (3 seulement en Auvergne Rhône Alpes) pour la 2^e phase du dispositif. Ce programme, lancé en 2018, s'inscrit dans une stratégie nationale de reconquête industrielle et de développement des territoires.

La reconnaissance de l'exemplarité du territoire

Ce label reconnaît avant tout une réalité : la force industrielle du territoire. La structure économique de notre agglomération présente en effet une double caractéristique porteuse :

- en volume car elle bénéficie d'un secteur industriel d'envergure plus importante que les agglomérations comparables (l'industrie, c'est près de 20 % du total d'emplois directs, sans compter les services à l'industrie)
- o en dynamisme car elle a su maintenir ce tissu industriel durant la période baissière généralisée il y a 15 ans, et le développer alors que la stabilité prévalait ailleurs.

Un travail collectif jusqu'en 2027

Mais l'attribution de ce label est aussi la reconnaissance de l'ambition de notre territoire qui souhaite s'appuyer sur la diversité de son tissu industriel (diversité qui présente l'avantage de limiter la portée d'éventuels chocs exogènes) et se concentrer sur ses principales filières stratégiques et d'excellence :

- o L'agroalimentaire-naturalité
- Le haut de gamme (cuir-textile-bijouterie)
- La métallurgie
- L'électronique de puissance-composants aéronautiques,
- Les ICC (industries culturelles et créatives)
- Les transitions digitales et vertes

L'Agglo s'appuiera sur la diversité de son tissu industriel afin d'aboutir à des plans d'action transversaux sur les quatre thématiques ciblées par l'État : l'innovation, la transition écologique et énergétique, le foncier et les compétences.

Cette démarche *Territoire d'industrie* permettra de partir des besoins des industriels vers des approches collectives (besoins énergétiques, valorisation des filières, export, économie circulaire/écologie industrielle territoriale...).

Les subventions et les aides promises par le label Territoire d'industrie

Désormais, les investissements de l'État dans les entreprises industrielles sont réservés (ou très fortement priorisés) aux *Territoires d'industrie* labellisés...d'où l'importance de la labellisation pour l'Agglo.

Avec ce label, Valence Romans Agglo va ainsi pouvoir bénéficier d'aides à l'ingénierie de projets en lien avec l'industrie mais surtout de financements pour accompagner les entreprises du territoire dans leurs projets d'investissements :

Les financements de l'État

- Pour des projets d'usines (nouvelles implantations ou extensions sur de nouvelles activités) « à effet d'entrainement des filières et durables » qui émergeront sur le territoire
- o 500 000 € à 1M € en moyenne par an, que les entreprises devront aller chercher (enveloppe à la main du Préfet de région, avec avis de la Région).
- o Soit 1 à 2 projets de capacitaire industriel finançable(s) chaque année

L'accompagnement de l'État

- o Co-financement d'un poste de chef de projet Territoire d'industrie de l'Agglo
- Aides à l'ingénierie de projets en lien avec l'industrie pour le territoire